

DOSSIER DE PRESSE

**CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL 2006
FORUM DU 19 MAI 2006**



Contacts Presse

Pour l'administration du travail:

Isabelle OLIVE-LIGER

Téléphone : 04-67-15-77-40

isabelle.olive-liger@dr-lrouss.travail.gouv.fr

Pour les employeurs

Gilles TURBOT, secrétaire régional de la CGPME Languedoc-Roussillon

Téléphone : 04-67-52-13-43

cgpme34@tiscali.fr

Pour les salariés

**Gilles ROUSSELET, secrétaire général de l'Union Régionale Interprofessionnelle
CFDT LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Téléphone : 04-67-64-51-52

cfdt.lr@wanadoo.fr

Secrétariat de la Conférence Régionale du Travail

Philippe LUFFROY 04 67 15 77 43

philippe.luffroy@dr-lrouss.travail.gouv.fr



Conférence Régionale du Travail : démarche et objectifs

Une initiative unique en France née en Languedoc-Roussillon en février 2001

○ **Une composition tripartite**

les organisations syndicales
les organisations patronales
et l'Etat

Sur le modèle
de l'Organisation
Internationale
du Travail

○ **Un espace de dialogue social qui :**

favorise les échanges sur les réalités du travail

permet de croiser les regards et de débattre

doit aboutir à des réalisations concrètes au bénéfice du monde du travail

○ **Un mode d'action basé sur :**

Une démarche pérenne portée par un comité de pilotage et des commissions thématiques (Travail saisonnier, Vieillesse de la population active, Image des métiers en difficulté de recrutement)

Une volonté de favoriser le dialogue social local en s'appuyant sur les territoires de projet (Pays, agglomérations, comité de bassin d'emploi...)

Les présidents de la Conférence Régionale du Travail vous invitent à découvrir la richesse des débats du Forum du 19 mai restituant deux ans de dialogue social tripartite.

LES PARTENAIRES DE LA CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL

CAPEB Languedoc-Roussillon, CGPME, CJD, Fédération française du bâtiment Languedoc-Roussillon, Fédération Régionale de la coopération agricole, Fédération des syndicats d'exploitants agricoles, MEDEF Languedoc Roussillon, UPA Languedoc-Roussillon, UNAPL

Unions Régionales CFTC, CFE-CGC, CFDT, CGT-FO

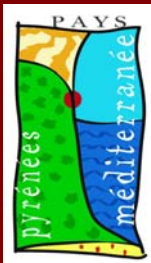
Directions régionale et départementales du travail du Languedoc-Roussillon, Services du travail agricole du Languedoc-Roussillon, Inspection du travail des transports du Languedoc-Roussillon, Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Le dialogue social territorial en marche

Trois rencontres locales ont été organisées à l'issue d'un travail préparatoire qui a déjà permis le croisement des réseaux au plan local sur les thématiques retenues:

6 avril

Laroque des Albères
(Pays Pyrénées-Méditerranée
Pyrénées-Orientales)



« Saisonniers et saisonnalité, quelles convergences? »

11 avril

Lézignan-Corbières
(Pays Corbières-Minervois/Aude)



« Parcours et carrières dans les métiers du bâtiment : dépasser les a priori. »

5 mai

Florac

(Comité de bassin d'emploi des Cévennes/Lozère)



« Groupements d'employeurs, quelles conditions pour un bon fonctionnement? ».

Depuis deux ans la Conférence travaille sur trois chantiers principaux, le travail saisonnier, le vieillissement de la population active et l'image des métiers en pénurie de main d'œuvre, avec en préoccupation transversale et permanente, l'Egalité Hommes - Femmes.

Conscients que la construction des réponses pertinentes sur ces questions ne peut rester au niveau régional, les partenaires de la CRT ont souhaité « territorialiser » leurs réflexions et projets. En d'autres termes, s'appuyer sur la référence pragmatique de territoires afin de confronter les expériences et les pistes d'actions envisagées avec la réalité du terrain.

Contacts pris, trois structures, œuvrant déjà sur des territoires précis, le Pays Pyrénées Méditerranée, le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes et le Pays Corbières Minervois, ont très rapidement manifesté leur intérêt pour engager avec la Conférence Régionale du Travail un partenariat sur le mode du dialogue social tripartite. Un comité local a été créé. Il regroupe les acteurs locaux du dialogue social : employeurs, salariés, territoire de projet et administration du travail.

L'objectif : inscrire cette démarche dans la durée. Autrement dit, aider à la création d'un espace pérenne de dialogue social territorial permettant au comité local, après ces Rencontres, de poursuivre et de développer le dialogue social afin d'élaborer, sur les pistes et projets abordés, des actions adaptées aux réalités socio-économiques locales.

Forum de la Conférence : *"Qualité de l'emploi et dialogue social"*

La qualité de l'emploi :
un concept qui se
traduit très
concrètement pour les
demandeurs d'emploi et
les salariés.

Le comité de pilotage de la
Conférence a souhaité relire
et mettre en débat les
travaux engagés depuis 2
ans au travers du concept de
la qualité de l'emploi.

Les définitions apportées par
l'Organisation Internationale
du Travail (1999), par la
présidence de l'Union
Européenne (2002) mettent
l'accent sur les différents
paramètres qui fondent les
emplois de qualité.

Entre les exigences
minimales (emploi décent) et
les enjeux de compétitivité,
on retiendra notamment
qu'un emploi satisfaisant est
un emploi dans lequel une
attention est portée à la santé
et au bien-être du travailleur.
Il doit pas ailleurs garantir
une conciliation entre la vie
au travail et la vie hors
travail.

Quand les conditions
d'exercice de l'activité
professionnelle et les
perspectives de carrière
font l'objet du dialogue
social.

Les commissions spécialisées réunies très régulièrement au
niveau régional ont favorisé le partage des enjeux entre les
participants des trois collèges (Etat, organisations syndicales et
patronales) autour des trois thématiques:

- Travail saisonnier : conditions de travail, fidélisation, parcours professionnels...
- Vieillesse de la population : comment prendre en compte l'âge dans la gestion des ressources humaines?
- Image des métiers en difficulté de recrutement : de l'information sur les métiers à la stabilisation dans l'emploi, quel accompagnement, quel accueil, quelles conditions de travail pour les jeunes et les demandeurs d'emploi...

L'objectif du Forum de la Conférence Régionale du Travail :
prendre en compte les expériences, écouter les témoignages
des acteurs locaux afin d'asseoir les débats sur du concret.

Le programme s'articulera autour de deux axes privilégiés
déclinant le concept de la Qualité de l'emploi :

○ **Conditions de travail, condition(s) du travail ?**

Qu'il s'agisse de l'accueil des jeunes, de la situation des seniors, ou
de celle des travailleurs saisonniers, les débats montrent que salaire,
horaires et organisation du travail, santé et sécurité au travail
constituent des éléments essentiels pour l'accès et le maintien dans
l'emploi.

○ **Enjeux de la sécurisation des parcours professionnels**

Au-delà des qualités intrinsèques d'un emploi, les regards croisés des
organisations syndicales, patronales et de l'administration ont mis en
lumière les enjeux du statut, de la carrière et de la
professionnalisation.

Sur ces deux axes, le Forum du 19 mai devrait faire émerger les
perspectives offertes par l'**ancrage territorial du dialogue social** .